

AMUNDI INDEX US CORP SRI - IHE

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/12/2023

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 1 003,10 (EUR)
(D) 822,60 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 29/12/2023

Actif géré : 1 330,75 (millions EUR)

Code ISIN : LU1806494412

Code Bloomberg : (C) AMUIHE LX
(D) AIUIHED LX

Indice de référence :
100% BLOOMBERG MSCI US CORPORATE ESG
SUSTAINABILITY SRI HEDGED

Eligibilité : -

Objectif d'investissement

Le Compartiment a pour objectif répliquer la performance de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son indice qui ne dépassera normalement pas 1 %.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'Indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

L'Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI est un indice obligataire représentatif des obligations d'entreprises à taux fixe de qualité « investment grade » libellées en dollars qui suit les règles de l'indice Bloomberg Barclays US Aggregate Corporate (l'« Indice cadre ») et applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour la sélection de titres.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment était Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI

B : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence du compartiment est Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	30/12/2022	30/11/2023	29/09/2023	30/12/2022	31/12/2020	28/12/2018	24/04/2018
Portefeuille	5,43%	3,97%	7,95%	5,43%	-14,68%	1,85%	0,31%
Indice	5,71%	4,01%	7,72%	5,71%	-14,53%	2,32%	1,20%
Ecart	-0,28%	-0,04%	0,23%	-0,28%	-0,15%	-0,47%	-0,89%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	5,43%	-17,14%	-2,33%	7,44%	11,10%
Indice	5,71%	-17,32%	-2,20%	7,68%	11,17%
Ecart	-0,28%	0,18%	-0,12%	-0,24%	-0,06%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	7,02%	7,08%	8,67%
Volatilité de l'indice	7,32%	7,04%	8,69%
Tracking Error ex-post	1,24%	1,27%	1,20%
Ratio de sharpe	0,31	-0,86	0,00
Ratio d'information	-0,23	-0,04	-0,08

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Le Ratio de sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	6,80
Notation Moyenne ²	BBB+
Taux de rendement	4,99%

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Nombre de valeurs du portefeuille : 4504

OBLIGATAIRE



Stéphanie Pless
Responsable Gestion Indicielle
Obligataire



Olivier Chatelot
Gérant de portefeuille principal



Anne-Marie Mussard
Gérant suppléant

Commentaire de gestion

En décembre, les marchés ont poursuivi le mouvement entamé en novembre mais en ordre dispersé et au prix d'une forte volatilité. En début de mois, plusieurs indicateurs ont conforté l'idée que la remontée des taux était terminée voire qu'une baisse prochaine était possible.

Aux États-Unis, la croissance est apparue robuste même si légèrement en retrait par rapport aux attentes (PIB du 3e trimestre à +4.9% vs attentes à +5.2%). Si l'on considère les ventes au détail qui ont augmenté à l'approche de la période de Noël (+0.3%), l'économie devrait rester sur une croissance modérée pour le trimestre à venir. Par ailleurs, un mouvement de détente a été observé sur le marché de l'emploi avec la chute du nombre d'offres atteignant son plus bas niveau depuis mars 2021. Quant aux pressions inflationnistes, elles se sont finalement relâchées, aidées par le recul de l'inflation salariale, les effets de base de l'énergie et la réduction des goulets d'étranglement de l'offre. L'inflation a atteint +3.1% en glissement annuel en novembre.

En zone euro, les économies sont restées atones avec des perspectives peu encourageantes. La baisse du PIB au 3e trimestre a été confirmée à -0.1%. Si les indices PMI pour le mois de novembre ont dépassé les attentes (atteignant un plus haut sur 4 mois), ils restent malgré tout en territoire de contraction et sont pénalisés notamment par la France et par l'Allemagne où la production industrielle a chuté de manière inattendue pour le 5e mois consécutif. La fin du mois de décembre a vu la publication des chiffres d'inflation confirmant la poursuite de la désinflation en zone euro. L'indice des prix progresse de +2.4% en glissement annuel en novembre, niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2021. Ces évolutions auraient pu être considérées comme de bonnes nouvelles pour la BCE qui est cependant restée plus prudente et a opté pour des déclarations moins accommodantes que la Fed quelques jours avant.

Le FOMC de décembre a en effet envoyé un message accommodant et maintenu inchangée sa fourchette des taux directeurs cibles à 5,25%/5,50%. Le nouveau "dot plot" du FOMC montre 75bp d'assouplissement en 2024 contre 50bp dans la version de septembre. La posture du « plus haut pour plus longtemps » semble terminée. J. Powell a explicitement déclaré que la Fed devrait commencer à réduire ses taux « bien avant » que l'inflation n'atteigne son objectif de 2 %, et a ajouté que ne pas le faire pourrait conduire à un ralentissement trop important de l'activité.

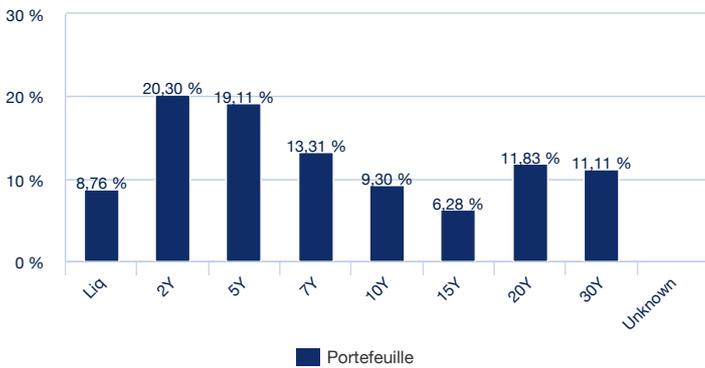
En revanche, la BCE ne s'est pas prononcée sur une éventuelle détente l'an prochain. Ses taux sont eux-aussi restés inchangés (4% pour le taux de dépôt et 4.5% pour le taux de refinancement) comme attendu. François Villeroy de Galhau a précisé que « sauf choc, il n'y aura pas de nouvelle hausse de nos taux ; la question d'une baisse pourra se poser courant 2024, mais pas maintenant ». Les marchés s'attendent à ce que la BCE réduise ses taux de 100 points de base l'année prochaine, à partir d'avril.

Les marchés de taux ont évolué au diapason de ces indicateurs économiques et des déclarations des banques centrales avec des décalages à la baisse de plus de 40bp aux États-Unis et en Allemagne. Aux États-Unis, le taux à 2 ans est tombé à 4.25% (-43bp sur décembre) tandis que son équivalent allemand baissait dans les mêmes proportions à 2.39%. Les taux à 10 ans ont aussi baissé fortement, le taux américain atteignant 3.88% (-45bp) et le taux allemand 2.02% (-42bp).

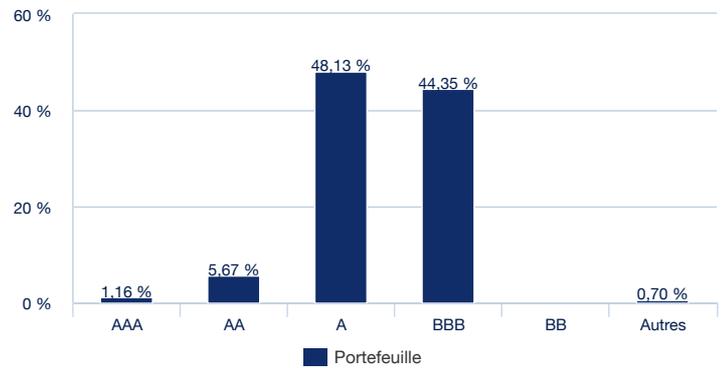
Ce portefeuille est géré de manière indicielle par rapport à l'indice Bloomberg MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI. Nous réduisons au maximum l'exposition relative en sensibilité entre le portefeuille et son indice, en investissant sur un nombre de titres restreint, permettant d'assurer un risque minimal. Des différences de performances entre l'indice et le portefeuille peuvent être dues au swing price.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

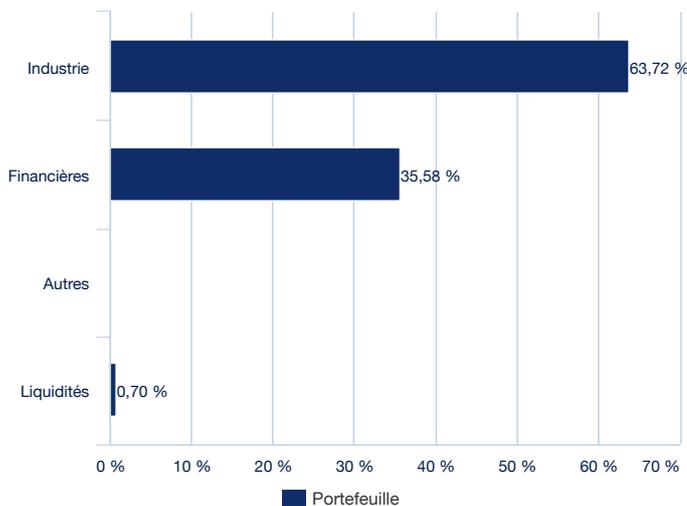
Par maturité (source : Amundi)



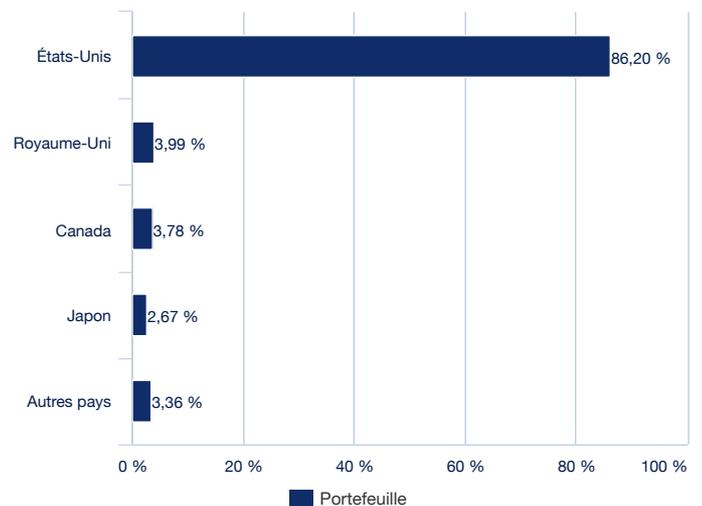
Par notation (source : Amundi)



Par type d'émetteur (source : Amundi)



Par pays (source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	24/04/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1806494412 (D) LU1806494503
Code Bloomberg	AMIUIHE LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	500 000 Equivalent en EUR de USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,17% (prélevés) - 30/09/2022
Coûts de transaction	0,10%
Frais de conversion	1,00 %
Durée minimum d'investissement recommandée	4 ans
Historique de l'indice de référence	01/10/2020: 100.00% BLOOMBERG MSCI US CORPORATE ESG SUSTAINABILITY SRI HEDGED 17/04/2018: 100.00% BLOOMBERG MSCI US CORPORATE SRI HEDGED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+2
Date de valeur souscription	J+2
Particularité	Non

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.